

Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2023						
(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2023 :		3 dont DGS : 1 H ou 0 F DGAS : 0 F 1 H DGST : 1 H ou 0 F Expert ht niveau- directeur de projet : 0 H ou 0 F				
(B) N° de département :	3	(E) Nominations an 2023 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2023	
(C) Nom de la collectivité	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME FEMME
Vichy	commune	DGS	0	0	DGS	0 0
		DGAS	0	0	DGAS	0 0
		DGST	0	0	DGST	0 0
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0	Expert de haut niveau- Directeur de projet	0 0
		<b>Total par sexe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Total par sexe en 2023</b>	<b>0 0</b>
<p>Ne remplir que les cases colorées</p> <p>*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées</p>		(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)				
		Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME		
		DGS	0	0		
		DGAS	1	0		
		DGST	1	0		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet	0	0		
		<b>Total par sexe années antérieures</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		
		<b>(H = F + G) Total primo par sexe</b>	<b>2</b>	<b>0</b>		
		(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en année 2023				
		(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle année 2023 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)				
Au titre du 1 <sup>er</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0				
	Nombre d'unités manquantes	Néant		Néant		
	Contribution due					
Au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0				
	Nombre d'unités manquantes	Néant		Néant		
	Contribution due					

Cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4.